

Jean-Maurice JACQUES

Agent Général Allianz

3 Rue des Rolliers
 CS90032
 30820 Caveirac
 TEL. : 04 66 27 95 27
 FAX : 04 66 27 95 20
 E-Mail : jacqujm@allianz.fr
<http://www.allianz.fr/jacqujm>

Bureaux ouverts tous les jours
 de 8h30 à 12h et 14h00 à 18h00
 N° ORIAS : 07021827



Nîmes le, Date_du_jour,

Cher Monsieur

Assureur depuis de nombreuses années de véhicules d'exception, nous avons ouvert la souscription de notre contrat « Collection » aux véhicules Alpine A610.
 je vous remercie par conséquent de trouver ci-joint en détail notre contrat.

REGLES DE SOUSCRIPTION :

Pouvoir justifier de cinq années de permis et de trois années d'assurances sans sinistre responsable.
 Nous prenons toutes personnes pouvant justifier de ces deux critères sans tenir compte de son âge, de sa zone d'habitation et de son "bonus".

LES GARANTIES :

Tous risques y compris la garantie du conducteur et l'assistance

GARANTIES	MONTANT MAXIMUM ASSURE	FRANCHISE
RESPONSABILITE CI /ILE	ILLIMITE	NEANT
PROTECTION JURIDIQUE		NEANT
CIRCULATION		
BRIS DES GLACES ET DES OPTIQUES		NEANT
VOL	VALEUR VENALE	NEANT
INCENDIE	VALEUR VENALE	NEANT
CAT NATURELLES	VALEUR VENALE	LEGALE
DOMMAGES AVEC OUS SA NS COLLISION	VALEUR VENALE	381 €
GARANTIE CONDUCTEUR	230000 €	NEANT
ASSISTANCE		25 KM



Trois formules de garanties :

OPTION 1 / RESPONSABILITE CIVILE DEFENSE RECOURS

Le tarif est de 149 € par an ttc

OPTION 2 / VOL INCENDIE BRIS DE GLACES

Le tarif est de 387 € par an ttc

OPTION 3 / TOUS RISQUES

Le tarif est de 519 € par an ttc



Si vous pouvez justifier de deux ans d'assurance sans sinistre mais que vous avez moins de 25 ans, le tarif sera majorée de 50%, soit 1258€ par an ttc

EXCLUSION :

Exclusion des compétitions et épreuves chronométrées sauf Rallye à caractère touristique et rallye de régularité

EN CAS DE SINISTRE :

Dès réception de la déclaration de sinistre (constat), s'il s'agit d'un accident de la circulation et si la garantie est acquise, nous mandaterons un expert qui se rendra immédiatement dans le garage ou se trouve votre véhicule et pourra, le cas échéant, délivrer une prise en charge qui vous évitera de régler les réparations.

En cas de bris de glaces, le règlement est effectué par retour du courrier dès réception de la facture.

SOUSCRIPTION PAR CORRESPONDANCE :

Si vous désirez souscrire un contrat par correspondance, il vous suffit de nous retourner l'annexe "proposition" jointe ainsi que les documents suivants :

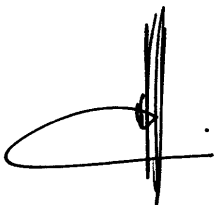
La photocopie de la carte grise de votre véhicule

Un chèque d'acompte d'au moins un tiers de la prime ou un rib si vous désirez être prélevé mensuellement.

Notre garantie prendra effet dès réception de votre courrier et nous vous adresserons immédiatement votre contrat accompagné d'une attestation d'assurance.

Restant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.



Jean-Maurice Jacques





Allianz 

Proposition



N° ORIAS : 07021827

A Retourner :

Jean Maurice JACQUES
Allianz
3 Rue des Rolliers
CS90032 30820 Caveirac

Nom et prénom :

Adresse complète :

Tel :

Mail

Date de Naissance

Date de permis :

Numéro de PC :

Véhicule : Immatriculation :

1ere Mise en circulation : Type Mine : CV :

Formule choisie : Option 1 Option 2 Tous risques
Option Assistance 0km + 8€

Je désire régler ma cotisation :

A l'année Au semestre Mensuellement par prélèvement bancaire

Usage : Promenade Promenade + trajet travail (+20%)

En cas de paiement par prélèvement bancaire, ne pas oublier de joindre à votre proposition un RIB

Je joint à cette proposition un chèque d'acompte d'un montant de :

Je soussigné Certifie être assuré

Auprès de la compagnie par contrat

Depuis plus de 24 mois et déclare n'avoir eu aucun sinistre responsable durant les deux dernières années.

Signature précédée de la mention « *lu et approuvé* »

NE PAS OUBLIER DE JOINDRE A CE DOCUMENT : LA COPIE DE LA CARTE GRISE , DE VOTRE PERMIS DE CONDUIRE AINSI QU'UN CHEQUE D'ACOMPTE . EN CAS DE SOUSCRIPTION PAR FAX OU PAR MAIL LE RIB EST OBLIGATOIRE ET LA PREMIERE COTISATION SERA PRELEVEE SUR VOTRE COMPTE BANCAIRE.